

F é d é r a t i o n F r a n ç a i s e d ' E q u i t a t i o n

Direction Technique Nationale



Saison Sportive 2009





Saison Sportive 2009



Saut d'obstacles



FFE/PSV

Direction Technique Nationale

Sommaire

Coordonnées utilespage 3

Renseignements utiles

- ❖ Le passeport F.E.I.page 4
- ❖ La licence internationale.....page 4
- ❖ Certificat sanitaire.....page 4

Liste des Athlètes de Haut Niveau 2009page 5

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau 2010.....page 6

Attribution des aides

- ❖ Les aides fédérales.....page 8
- ❖ Les aides d'Etat.....page 8

Attribution des Primes

- ❖ Les primes fédérales.....page 9
- ❖ Les primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.....page 9

Barème fédéral de prise en charge

- ❖ Transport des cavaliers-chevaux.....page 10
- ❖ Hébergement Restauration.....page 10

Programme de la saison 2009

- ❖ Stages donnant droit à des aidespage 11
- ❖ Compétitions donnant droit à des aides.....page 12
- ❖ Cat. Juniors et Jeunes Cavaliers.....page 14

Coordonnées utiles

Fédération Française d'Equitation

Service Haut Niveau
81, avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Tél. Standard : 01.58.17.58.17

Directeur Technique National

Pascal DUBOIS
Tél. : 01.58.17.58.04
E-mail : pascal.dubois@ffe.com

Sélectionneur National

Laurent ELIAS
Tél. : 06.71.22.93.21
E-mail : laurent.elias174@orange.fr

Sélectionneur National Adjoint

Marcel DELESTRE
Tél. : 06.87.77.13.09
E-mail : marcel.delestre@neuf.fr

FFE Haut Niveau - Secrétariat du Saut d'obstacles

Seniors, Jeunes Cavaliers, Juniors, Enfants et Vétérans
Tél. : 01.58.17.58.76 ou 68
Fax : 01.58.17.58.53
E-mail : cso.inter@ffe.com

Renseignements utiles

1) Le Passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport (obligatoire sauf CSI*/** et CSI-B en France)

Tél. : **01.58.17.58.14**
Fax : **01.58.17.58.53**
E-mail : passeports@ffe.com

2) La Licence Internationale

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue par l'intermédiaire de FFE COMPET www.ffecompet.com.

Tél. : **01 44 65 28 80**
Fax : **01 44 65 28 92**
E-mail : clients.ffecompet@ffe.com

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire. Les vaccinations (en plus de la Grippe Equine) doivent être mises à jour en fonction du pays concerné. Pour connaître les modalités propres à chaque pays, vous devez vous mettre en relation avec la DDSV de votre Département.

Liste des Sportifs de Haut Niveau et Espoirs 2009

SENIORS

ANCIUME Timothée
ANGOT Eugénie
ANGOT Florian
BOST Roger-Yves
BOURDY Hubert
DE BALANDA Inès

DELAVEAU Patrice
DELMOTTE Nicolas
FRANCART Alexandra
HECART Michel
HUREL Jérôme

LAFOUGE Stéphane
LEPREVOST Pénélope
NAVET Eric
ROBERT Michel
STAUT Kevin

JEUNES

BLANCHARD Vincent
BONNET Jacques
BROUCOSAULT Bruno
CAIRASCHI-DAGUT Joëlle
CHERONNET Aldrick
DELESTRE Simon
DUMARTIN Fabrice

FOUQUIER Guillaume
FRERE Sylvain
GOFFINET Laurent
GUIGNERY Pauline
HECART Marie
LAPERTOT Walter
LEONI Philippe

MATHE Edouard
NICOLAS Jean-Marc
PELLEGRIN Marie
PERREAU Olivier
POZZO DI BORGIO Valentine
ROBERT Olivier

ESPOIRS

BOST Clémentine
BOST Kim
BOST Margaux
BOURET Geoffroy
BOUVARD Cyril
BREUL Hugo
BRIET Christopher
CANDON Nils
DALLAMANO Julia
DELAVEAU Camille

GARIN Emilie
GASPARD Marlène
GOEHRS Raphaël
HELMLINGER Jacques
KAWIAK Igor
KIRCHER Lisa
LABORDE Clémence
LECOMTE Baptiste
LEMERCIER Maximilien
MARILLER Sophia

MORDASINI Charlotte
MOREL Anne-Sophie
MUHR Robin
NGAN SASSI Georges-Edmond
PAILLOT Alexandra
PIGEON Thibault
POTIN Romain
ROCUET Margaux
SKALLI Fanny
TROSSET Marion

Condi ti ons d' accès au statut de Sportif de Haut Ni veau 2010

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Jeune <i>Classement</i>	Collectif Espoir (moins de 26 ans) <i>Classement</i>
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 6 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 4 ^{ème} par équipe	7 ^{ème} à 20 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	Participation	
Finale Coupe du Monde	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	4 ^{ème} à 15 ^{ème} en individuel	Participation	
CSIO FEI Nations Cup Top League		1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	6 ^{ème} à 10 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} par équipe	
CSIO FEI Nations Cup Promotional League		1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} par équipe	4 ^{ème} à 6 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	
Jeux Méditerranéens		1 ^{er} en individuel ou par équipe	2 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel ou par équipe	
CSI-W CSI5*		1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel	
CSI4*		1 ^{er} en individuel	2 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel
CSI3*			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel (2 performances minimum)	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel
CSI2*				1 ^{er} en individuel
Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	Participation
Championnat d'Europe Juniors			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} par équipe	Participation
CSIO Jeunes Cavaliers / CSIO Juniors				1 ^{er} en individuel 1 ^{er} par équipe
Championnat de France Jeunes Cavaliers/Juniors				1 ^{er} en individuel
Championnat d'Europe Poneys				Participation

Nota bene : toutes les performances individuelles doivent être réalisées lors du Grand Prix ou Grand Prix Coupe du Monde.

Les performances indiquées sont des performances minimum, mais n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste Seniors ou Jeunes. L'Entraîneur National propose en fin d'année à la Direction Technique Nationale d'y intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Des cavaliers peuvent être inscrits sur la liste Espoirs, sur proposition de l'Entraîneur National, avec accord du D.T.N.

Dates d'inscription (année suivant la performance)

Elite : 01/11/2009 au 31/10/2011

Seniors et Jeunes : 01/11/2009 au 31/10/2010

Espoirs : 01/11/2009 au 31/10/2010

Attribution des Aides

Les Aides fédérales

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation versées aux sportifs pour les aider dans leur parcours sportif.

La prise en charge s'applique aux cavaliers sélectionnés par le Sélectionneur National dans les concours et stages listés pages 11 et 14 du présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Pour être indemnisés, les grooms bénéficiant d'une prise en charge doivent être titulaires de leur licence FFE 2009.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire pré-établie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Votre contact pour les aides fédérales : le secrétariat du sélectionneur national

☎ Tél. : 01.58.17.58.68/76 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : csso.inter@ffe.com

Les Aides d'Etat

Les Aides Personnalisées :

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux cavaliers inscrits sur les listes de haut niveau (collectifs Elite, Seniors ou Jeunes). Ces aides permettent de pallier les difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle. Elles sont versées sur décision des directeurs techniques nationaux (DTN) des fédérations concernées et virées par le **Comité National Olympique et Sportif Français** directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les cavaliers de moins de 25 ans peuvent bénéficier jusqu'au double de la prise en charge en aides personnalisées sur proposition de l'Entraîneur National Seniors après accord du D.T.N.

Les cavaliers fonctionnaires ou contractuels de l'Etat (Militaire, E.N.E., Haras Nationaux...) bénéficient de 50 % des aides personnalisées.

Les aides personnalisées sont soumises à des charges sociales, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) est égal ou supérieur à **8577 €** (barème 2009). Cette règle ne s'applique pas dans la mesure où vous produisez dès le 1^{er} euro versé (c'est à dire dès le début de l'année) des factures originales de frais liés à la pratique du sport ou à l'entretien de votre cavalerie (factures de sellerie, maréchalerie, frais vétérinaires, nourriture chevaux, etc...).

Votre contact pour les aides personnalisées :

☎ Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : assist.dtn2@ffe.com

Attribution des Primes

Les Primes fédérales

Les primes FFE aux médaillés des Championnats d'Europe 2009

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Par équipe*	Individuel	Par équipe*	Individuel	Par équipe*
Championnats d'Europe 2009	15 000 €	7500 €	11 250 €	5700 €	7500 €	3800 €

Les primes FFE aux cavaliers dans les concours internationaux

Compétitions	Résultat	Montant
CSIO FEI Nations Cup Top League Epreuve par Equipe	Double SF	6000 €
	SF + 4 pts	4000 €
	SF et + de 4 pts	2000 €
	Deux 4 pts	1000 €
CSIO FEI Nations Cup Promotional League Epreuve par Equipe	Double SF	4000 €
	Un SF	2000 €
CSIO FEI Nations Cup Promotional League Epreuve Individuelle (Classement GP)	1er	2000 €
	2e	1000 €

Les Primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Les Primes à la Réussite

Ces primes constituent une aide directe aux propriétaires des chevaux nés en France. Le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Fédération Française répartissent les primes à la réussite entre les propriétaires selon les résultats de leurs chevaux en compétitions internationales.

Les propriétaires bénéficient de ces primes pour :

- certains concours internationaux
- les événements majeurs tels que : Jeux Olympiques, championnats du Monde et championnats d'Europe.

Le barème est publié sur : www.ffecompet.com , Menu « OFFICIEL BO / textes officiels »

Barème Fédéral de prise en charge

TRANSPORT DES CAVALIERS / CHEVAUX

Prise en charge (sans justificatifs) depuis le domicile jusqu'au lieu du concours :

- Voiture/Camion/Semi-Remorque

Attention : fournir copie de la carte grise et une attestation d'assurance du véhicule à jour en début d'année

Type de véhicule	Barème de remboursement (sans justificatifs)
Véhicule Léger (- de 3.5 t)	0,35 € / km
Camion (+ de 3.5 t)	0,75 € / km
Semi-Remorque	1.15 € / km

- Train

Tarif S.N.C.F. 2^{ème} classe.

- Avion et bateau (classe Economique)

Prise en charge éventuelle après accord du D.T.N. sur demande effectuée auprès du secrétariat.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

A l'étranger

- Forfait Restauration - Hébergement : **130 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger
- Forfait Restauration : **40 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger

En France

- Forfait Restauration - Hébergement : **92 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage
- Forfait Restauration : **32 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage

Programme de la saison 2009

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Type d'actions	Prise en charge
Stage de Haut Niveau sur proposition du Sélectionneur National	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 3 chevaux maximum Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait aides personnalisées de 150 € / jour
Stage de préparation aux Championnats d'Europe 2009	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe du cheval qualifié Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait aides personnalisées de 1.500 € ✧ Hôtel réservé et payé par la F.F.E. ✧ Forfait restauration Prise en charge des grooms (1 par cavalier) ✧ Forfait restauration
Stage entraîneur privé après validation du Sélectionneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le cavalier justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par le Sélectionneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation du Sélectionneur National et accord du DTN	Prise en charge Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
---	--

- Aides fédérales
- Aides d'Etat

Compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Compétitions Internationales	Prise en charge
<p>Championnats d'Europe <i>Windsor (GBR) 25/30 août</i></p>	<p>Prise en charge des chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport du lieu du stage à Windsor ✧ Formalités sanitaires et douanières ¹ ✧ Frais de boxe pendant le transport ✧ Engagements <p>Prise en charge des cavaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Hébergement (chambre simple) pendant le transport et la compétition ✧ Forfait restauration ✧ Forfait aides personnalisées de 1.500 € <p>Prise en charge des grooms (1 par cavalier)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Hébergement (chambre simple) pendant le transport et la compétition ✧ Forfait restauration
<p>Jeux Méditerranéens <i>Pescara (ITA) 29 juin/02 juillet</i></p>	<p>Prise en charge des chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Formalités sanitaires et douanières ¹ ✧ Frais de boxe pendant le transport <p>Prise en charge des cavaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Hébergement (chambre simple) pendant le transport et la compétition ✧ Forfait restauration ✧ Forfait aides personnalisées de 1.500 € <p>Prise en charge des grooms (1 par cavalier)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Hébergement (chambre simple) pendant le transport et la compétition ✧ Forfait restauration
<p>Finale Coupe du Monde <i>Las Vegas (USA) 15/19 avril</i></p>	<p>Prise en charge des chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Formalités sanitaires et douanières ¹ ✧ Frais de boxe pendant le transport <p>Prise en charge des cavaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Forfait aides personnalisées de 1.500 €

■ Aides fédérales

■ Aides d'Etat

¹ Pour les pays de la C.E.E., les formalités sanitaires et douanières sont de la responsabilité des cavaliers

Compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides (suite)

Compétitions Internationales	Prise en charge
<p>CSIO5* (FEI Nations Cup Top League) <i>La Baule (FRA), Rome (ITA), St Gallen (SUI), Rotterdam (NED), Aachen (GER), Falsterbo (SWE), Hickstead (GBR), Dublin (IRL)</i></p>	<p>Prise en charge des chevaux ✧ Transport au barème fédéral</p> <p>Prise en charge des cavaliers ✧ Transport au barème fédéral ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Forfait aides personnalisées de 1.000 €</p>
<p>CSIO (FEI Nations Cup Promotional League) Sur demande du Sélectionneur National validée par le DTN</p>	<p>Prise en charge des chevaux ✧ Transport au barème fédéral</p> <p>Prise en charge des cavaliers ✧ Transport au barème fédéral ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Forfait aides personnalisées de 800 €</p>
<p>CSI-W <i>Leipzig (GER), Zurich (SUI), Bordeaux (FRA), Vigo (ESP), Göteborg (SWE), s-Hertogenbosch (NED), Oslo (NOR), Helsinki (FIN), Verona (ITA), Stuttgart (GER), London-Olympia (GBR), Mechelen (BEL),</i> Sur demande du Sélectionneur National validée par le DTN</p>	<p>Prise en charge des chevaux ✧ Transport au barème fédéral</p> <p>Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait aides personnalisées de 800 €</p>

■ Aides fédérales

■ Aides d'Etat

Catégorie Juniors et Jeunes Cavaliers

Stages sur convocation du DTN et compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Type d'action	Prise en charge
Stages de début de saison	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 2 chevaux maximum
Stage de préparation aux Championnats d'Europe	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe des chevaux sélectionnés Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait restauration-hébergement
Championnats d'Europe <i>Hoofddorp (NED)</i> <i>02/05 juillet</i>	Prise en charge des chevaux ✧ Transport du lieu du stage au concours pris en charge à 0,35 €/ km ✧ Engagements Prise en charge des cavaliers ✧ Transport pris en charge à 0,35 €/ km ✧ Forfait restauration-hébergement
CSIO Juniors/Jeunes Cavaliers <i>Pratoni (ITA), Madrid (ESP), Reims (FRA), Hagen (GER)</i>	Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Transport pris en charge à 0,35 €/ km

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation du Sélectionneur National et accord du DTN	Prise en charge Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
---	--

- Aides fédérales
- Aides d'Etat



Saison Sportive 2009



Concours Complet



FFE/PSV – G.GREGOIRE

Direction Technique Nationale

Sommaire

Coordonnées utiles.....page 3

Renseignements utiles

- ❖ Le passeport F.E.I.....page 4
- ❖ La licence internationale.....page 4
- ❖ Certificat sanitaire.....page 4

Liste des Athlètes de Haut Niveau 2009.....page 5

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau 2010.....page 6

Attribution des aides

- ❖ Les aides fédérales.....page 7
- ❖ Les aides d'Etat.....page 7

Attribution des Primes

- ❖ Les primes fédérales.....page 8
- ❖ Les primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.....page 8

Barème fédéral de prise en charge

- ❖ Transport des cavaliers-chevaux.....page 9
- ❖ Hébergement Restauration.....page 9

Programme de la saison 2009

- ❖ Stages donnant droit à des aides.....page 10
- ❖ Compétitions donnant droit à des aides.....page 11
- ❖ Cat. Juniors et Jeunes Cavaliers.....page 12
- ❖ Cavaliers ne figurant pas sur les listes SHN.....page 13

Coordonnées utiles

Fédération Française d'Équitation Service Haut Niveau

81, avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Tél. Standard : 01.58.17.58.17

Directeur Technique National

Pascal DUBOIS
Tél. : 01-58-17-58-04
E-mail : pascal.dubois@ffe.com

Entraîneur National de Concours Complet

Thierry TOUZAIN
Tél. : 06.08.10.04.41

Entraîneurs Nationaux adjoints chargés du Dressage

Serge CORNUT
Tél. : 06.07.60.09.34

Jean-Pierre BLANCO
Tél. : 06.81.39.60.49

Entraîneur National des Juniors et Jeunes Cavaliers

Philippe MULL
Tél : 06.76.70.42.62

Pôle France CCE

BP 207
49400 SAUMUR
Tél : 02-41-38-23-09
Fax : 02-41-38-43-80
E-mail : cce.inter@ffe.com

Renseignements utiles

1) Le Passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport (obligatoire sauf CCI*/**, CIC*/** et CCIP*)

Tél. : **01.58.17.58.14**
Fax : **01.58.17.58.53**
E-mail : passeports@ffe.com

2) La Licence Internationale

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue par l'intermédiaire de FFE COMPET www.ffecompet.com.

Tél. : **01 44 65 28 80**
Fax : **01 44 65 28 92**
E-mail : clients.ffecompet@ffe.com

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire. Les vaccinations (en plus de la Grippe Equine) doivent être mises à jour en fonction du pays concerné. Pour connaître les modalités propres à chaque pays, vous devez vous mettre en relation avec la DDSV de votre Département.

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2009

ELITE

BOITEAU Arnaud
DHENNIN Didier
TEULERE Jean
TOUZAIN Nicolas
VIGEANEL Eric

SENIORS

ADDE Jean-Renaud	LE ROUX Erwan
BIGOT Jean-Lou	LEMOINE Mathieu
BOURNY Franck	LEROY Pascal
BOUVIER Bruno	LYARD Cédric
CAZAUBON Sandra	PARENT Benoît
DE CASABIANCA Pierre François	PRUD'HON Régis
DE ZUCHOWICZ Stanislas	SCHERER Rodolphe
DUBOIS Pierre-Marie	SOULLEZ Geoffroy
FAIVRE Clément	VILLOING Bérénice
GUYON Lionel	VIRICEL Gilles
KAHN Aurélien	VUATOUX Bertrand
LAGHOUAG Karim Florent	

JEUNES

DENISOT Martin
FER Gwendolen
FOURNIER Manon
GOERENS Jean Luc
LEROY Aurélien
NICOLAS Astier
WHITAKER Frédérique

ESPOIRS (Moins de 26 ans)

BASTIDE Justine	LEJEUNE Camille
BLIN DELAMARRE Laurene	LERET Pierre André
CALVO Guilhem	LIVIO Maxime
CIBOT Simon	LOISEAU Clara
COMBES Camille	NORMAND Maeva Chine
DESCHAMPS Chloe	RACOIS Charlotte
GEIGER Camille	SENECHAL Marion
GEIGER Marie	SOULIE Camille
HERPIN Eleonore	VUILLEMIN Jennifer
HILLEREAU Orlande	

Condi ti ons d' accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoirs 2010

Les conditions d'accès énumérées ci-dessous ne s'appliquent qu'aux cavaliers classés dans le premier quart des partants.

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Jeune <i>Classement</i>	Collectif Espoirs (- 26 ans) <i>Classement</i>
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 4 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 2 ^{ème} par équipe	5 ^{ème} à 20 ^{ème} en individuel 3 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	Participation	
CCI4*		1 ^{er} à 24 ^{ème} en individuel	Terminer dans la 1 ^{ère} moitié des partants avec un maximum de 20 points aux obstacles du cross	
Finale Coupe du Monde	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	4 ^{ème} à 10 ^{ème} en individuel	11 ^{ème} à 15 ^{ème} en individuel	
CCI3*/CCIO3*/CIC3*W		1 ^{er} à 12 ^{ème} en individuel	Terminer dans le 1 ^{er} tiers des partants	
CCI2* (chevaux de 10 ans max.)		1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel avec classement	
CIC3* CICO3*		1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel	Terminer dans le 1 ^{er} quart des partants	
Championnat d'Europe Juniors et Jeunes Cavaliers			1 ^{er} à 15 ^{ème} en individuel si classé	Participation
Championnat d'Europe Poneys				Participation

Les performances indiquées sont des performances minimum mais n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste Seniors ou Jeunes. L'Entraîneur National propose en fin d'année à la Direction Technique Nationale d'y intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Durée de l'inscription sur les listes de Haut Niveau et Espoirs

Elite : 01/11/2009 au 31/10/2011

Seniors et Jeunes : 01/11/2009 au 31/10/2010

Espoirs : 01/11/2009 au 31/10/2010

Attribution des Aides

Les Aides fédérales

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation versées aux sportifs pour les aider dans leur parcours sportif.

La prise en charge s'applique aux cavaliers sélectionnés par l'Entraîneur National dans les concours et stages listés pages 10 et 13 du présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Pour être indemnisés, les grooms bénéficiant d'une prise en charge doivent être titulaires de leur licence FFE 2009.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire pré-établie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Votre contact pour les aides fédérales : le secrétariat de l'entraîneur national

☎ Tél. : 02.41.38.23.09- Fax : 02.41.38.43.80- ✉ E-mail : cce.inter@ffe.com

Les Aides d'Etat

Les Aides Personnalisées :

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux cavaliers inscrits sur les listes de haut niveau (collectifs Elite, Seniors ou Jeunes). Ces aides permettent de pallier les difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle. Elles sont versées sur décision des directeurs techniques nationaux (DTN) des fédérations concernées et virées par le **Comité National Olympique et Sportif Français** directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les cavaliers de moins de 25 ans peuvent bénéficier jusqu'au double de la prise en charge en aides personnalisées sur proposition de l'Entraîneur National Seniors après accord du D.T.N.

Les cavaliers fonctionnaires ou contractuels de l'Etat (Militaire, E.N.E., Haras Nationaux...) bénéficient de 50 % des aides personnalisées.

Les aides personnalisées sont soumises à des charges sociales, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) est égal ou supérieur à **8577 €** (barème 2009). Cette règle ne s'applique pas dans la mesure où vous produisez dès le 1^{er} euro versé (c'est à dire dès le début de l'année) des factures originales de frais liés à la pratique du sport ou à l'entretien de votre cavalerie (factures de sellerie, maréchalerie, frais vétérinaires, nourriture chevaux, etc...).

Votre contact pour les aides personnalisées :

☎ Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : assist.dtn2@ffe.com

Attribution des Primes

Les Primes fédérales

Les primes FFE aux médaillés des Championnats d'Europe 2009

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Equipe (par cavalier)	Individuel	Equipe (par cavalier)	Individuel	Equipe (par cavalier)
Championnats d'Europe 2009	15 000 €	7500 €	11 250 €	5700 €	7500 €	3800 €

Primes FFE aux cavaliers dans les concours internationaux

Compétitions	Résultat	Montant
CCI 3* (France et Etranger), CIC 3* (à l'étranger) et concours de niveau supérieur (au moins 32 partants) Epreuve individuelle	1er	2000 €
	2eme	1500 €
	3eme	1000 €
	4eme à 8eme	500
CIC 3* en France (mêmes sommes divisées par 2)		

Les Primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Les Primes à la Réussite

Ces primes constituent une aide directe aux propriétaires des chevaux nés en France. Le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Fédération Française répartissent les primes à la réussite entre les propriétaires selon les résultats de leurs chevaux en compétitions internationales.

Les propriétaires bénéficient de ces primes pour :

- certains concours internationaux
- les événements majeurs tels que : Jeux Olympiques, championnats du Monde et championnats d'Europe.

Le barème est publié sur : www.ffecompét.com , Menu « OFFICIEL BO / textes officiels »

Barème Fédéral de prise en charge

TRANSPORT DES CAVALIERS-CHEVAUX

Prise en charge (sans justificatifs) depuis le domicile jusqu'au lieu du concours :

- Voiture/Camion/Semi-Remorque

Attention : fournir copie de la carte grise et une attestation d'assurance du véhicule à jour en début d'année

Type de véhicule	Barème de remboursement (sans justificatifs)
Véhicule Léger (- de 3.5 t)	0,35 € / km
Camion (+ de 3.5 t)	0,75 € / km
Semi-Remorque	1.15 € / km

- Train

Tarif S.N.C.F. 2^{ème} classe.

- Avion et bateau (Classe Economique)

Prise en charge éventuelle après accord du D.T.N. sur demande effectuée auprès du secrétariat.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

A l'étranger

- Forfait Restauration - Hébergement : **130 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger
- Forfait Restauration : **40 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger

En France

- Forfait Restauration - Hébergement : **92 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage
- Forfait Restauration : **32 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage

Programme de l'a saison 2009

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Type d'actions	Prise en charge
Stage de Haut Niveau sur proposition de l'Entraîneur National	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 3 chevaux maximum Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait aides personnalisées de 150 €/jour
Stage de perfectionnement	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 3 chevaux maximum
Stage de préparation aux Championnats d'Europe 2009	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 2 chevaux maximum ✧ Transport au barème fédéral Prise en charge des cavaliers ✧ Hébergement réservé et payé ✧ Forfait restauration ✧ Forfait aides personnalisées de 2000 € pour la totalité du stage Prise en charge des grooms (1 par cavalier) ✧ Forfait restauration
Stage entraîneur privé après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le cavalier justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par l'Entraîneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
--	--

- Aides fédérales
- Aides d'Etat

Compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Concours	Prise en charge
<p>Championnats d'Europe FONTAINEBLEAU 23-27 septembre 2009</p>	<p>Prise en charge des chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport du lieu du stage à Fontainebleau et retour au domicile ✧ Engagements <p>Prise en charge des cavaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport du lieu du stage à Fontainebleau et retour au domicile ✧ Hébergement réservé et payé par la FFE ✧ Forfait restauration ✧ Forfait aides personnalisées de 2000 € <p>Prise en charge des grooms (1 par cavalier)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Forfait restauration
<p>Compétitions internationales Seuls seront pris en charge les concours 4* et 3* : sur demande le l'EN soumis à accord du DTN</p>	<p>Prise en charge de chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème en vigueur <p>Prise en charge des cavaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème en vigueur ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Forfait aides personnalisées de 150€/j
<p>CCI3* de Saumur Et/ou CCI**** de Pau</p>	<p>Prise en charge des cavaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Forfait aides personnalisées de 750 €

■ Aides fédérales

■ Aides d'Etat

Catégorie Juniors et Jeunes Cavaliers

Stages sur convocation du DTN et compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Type d'action	Juniors	Jeunes Cavaliers
Stage de préparation aux Championnats d'Europe	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe (2 chevaux par cavalier) Prise en charge des cavaliers ✧ Hébergement réservé et payé ✧ Restauration organisée et payée	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe (2 chevaux par cavalier) Prise en charge des cavaliers ✧ Hébergement réservé et payé ✧ Forfait restauration
Championnats d'Europe <u>Juniors et Jeunes Cavaliers</u> WAREGEM (BEL) 11/14 Septembre	Prise en charge des chevaux ✧ Transport pris en charge à 0,35 €/ km ✧ Frais de boxe pendant le trajet et la compétition ✧ Formalités sanitaires et douanières ✧ Engagements Prise en charge des cavaliers/grooms ✧ Transport : pris en charge à 0,35 €/ km ✧ Hébergement pendant le transport et la compétition ✧ Forfait restauration (Cavalier et Groom) pendant le transport et la compétition (sauf si repas offert par le CO)	

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
--	--

Cavaliers ne figurant pas sur les listes SHN

Stages sur convocation du DTN et compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Type d'action	Sur accord de l'entraîneur national et du DTN
Stages de perfectionnement	Prise en charge des chevaux Frais de boxe : 2 chevaux maximum plafonné à 10 jours dans l'année
Compétitions internationales	Prise en charge de chevaux ✧ Transport au barème fédéral ✧ Engagements

■ Aides fédérales



Saison Sportive 2009



Dressage



FFE/PSV

Direction Technique Nationale

Sommaire

Coordonnées utiles.....page 3

Renseignements utiles

- ❖ Le passeport F.E.I.page 4
- ❖ La licence internationale.....page 4
- ❖ Certificat sanitaire.....page 4

Liste des Athlètes de Haut Niveau 2009.....page 5

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau 2010.....page 6

Attribution des aides

- ❖ Les aides fédérales.....page 7
- ❖ Les aides d'Etat.....page 7

Attribution des Primes

- ❖ Les primes fédérales.....page 8
- ❖ Les primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.....page 8

Barème fédéral de prise en charge

- ❖ Transport des cavaliers-chevaux.....page 9
- ❖ Hébergement Restauration.....page 9

Programme de la saison 2009

- ❖ Stages donnant droit à des aides.....page 10
- ❖ Compétitions donnant droit à des aides.....page 11
- ❖ Cat. Juniors et Jeunes Cavaliers.....page 12

Coordonnées utiles

Fédération Française d'Équitation

81, avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Tél. Standard : 01.58.17.58.17

Directeur Technique National

Pascal DUBOIS
Tél. : 01-58-17-58-04
E-mail : pascal.dubois@ffe.com

Sélectionneur-Entraîneur National de Dressage

Alain FRANCOUEVILLE
Tél. : 06.08.10.04.04
E-mail : afqville@club-internet.fr

Entraîneur Chargé des Juniors et des Jeunes Cavaliers

Philippe LIMOUSIN
Tel : 06.85.82.56.90
E-mail : philippe.limousin@cadrenoir.fr

FFE Haut Niveau - Dressage

Seniors, Jeunes Cavaliers, Juniors, Enfants et Vétérans
Tél. : 01.58.17.58.61
Fax : 01.58.17.58.53
E-mail : dressage.inter@ffe.com

Renseignements utiles

1) Le Passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport (obligatoire sauf CDI*/** et CDI Poneys – Juniors – Jeunes Cavaliers)

Tél. : **01.58.17.58.14**

Fax : **01.58.17.58.53**

E-mail : passeports@ffe.com

2) La Licence Internationale

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue par l'intermédiaire de FFE COMPET www.ffecompet.com.

Tél. : **01 44 65 28 80**

Fax : **01 44 65 28 92**

E-mail : clients.ffecompet@ffe.com

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Les vaccinations (en plus de la Grippe Equine) doivent être mises à jour en fonction du pays concerné. Pour connaître les modalités propres à chaque pays, vous devez vous mettre en relation avec la DDSV de votre Département.

Liste des Sportifs de Haut Niveau et Espoirs 2009

SENIORS

BOBLET Marc
CHEVANNE Julia
ISSARTEL Rémy
MENARD Constance
PERRING Hubert
TEBAR Karen

JEUNES

CAMBOURIEU Thibault
COLLARD Maxime
COLLIER Stéphanie
CORELLOU Sylvie
D'ESME Dominique
GOSSELIN Claire
HENRY Ludovic
JUDET CHERET Camille
LION Antoine
LOISON Raphaël
MICHALYSIN Jean-Michel
SIAT Jean Philippe
SUBILEAU Pierre

ESPOIRS (Moins de 26 ans)

BORDEREAU Jane
BOREE Victoria
CATRY Charlotte
CHAPRON Anne
COSTREL France
DUCOS BLANCHET Alexia
FAUJOUR Alix
FROMENT Alizée
GUILLEM Pauline
IBOS Pierre
LECLERC Pauline
PELLETIER Olivia
RICHARD Claire
SUBILEAU Marine
THOMAS Raphaël
VAN DEN BERGHE Alix
VAN DEN BERGHE Victoria

Condi ti ons d' accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoirs 2010

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Jeune <i>Classement</i>	Collectif Espoir (moins de 26 ans) <i>Classement</i>
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 4 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	5 ^{ème} à 20 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	Participation	
Finale Coupe du Monde	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	4 ^{ème} à 10 ^{ème} en individuel	Participation	
CDIO3*		1 ^{er} à 15 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 5 ^{ème} par équipe	Participation	
CDIO 2*		1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	6 ^{ème} à 15 ^{ème} en individuel	
CDI-W CDI3* <small>Concours déterminés par la D.T.N.</small>		1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel	6 ^{ème} à 15 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers			1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	Participation
Championnat d'Europe Juniors			1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	Participation
CDI YJP				Participation

Nota bene : toutes les performances individuelles dans les CDIO, CDI-W et CDI3 doivent être réalisées lors du Grand Prix et/ou le Grand Prix Spécial, ou sur le Grand Prix et/ou la reprise libre GP pour les CDI-W.*

Les performances indiquées sont des performances minimum, mais n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste Jeunes ou Seniors. L'Entraîneur National propose en fin d'année à la Direction Technique Nationale d'y intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Durée de l'inscription sur les listes des Haut Niveau et Espoirs

Elite : 01/11/2009 au 31/10/2011

Seniors et Jeunes : 01/11/2009 au 31/10/2010

Espoirs : 01/11/2009 au 31/10/2010

Attribution des Aides

Les Aides fédérales

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation versées aux sportifs pour les aider dans leur parcours sportif.

La prise en charge s'applique aux cavaliers sélectionnés par l'Entraîneur National dans les concours et stages listés pages 10 à 12 du présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Pour être indemnisés, les grooms bénéficiant d'une prise en charge doivent être titulaires de leur licence FFE 2009.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire pré-établie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Votre contact pour les aides fédérales : le secrétariat de l'entraîneur national

☎ Tél. : 01.58.17.58.61- Fax : 01.58.17.58.53- ✉ E-mail : dressage.inter@ffe.com

Les Aides d'Etat

Les Aides Personnalisées :

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux cavaliers inscrits sur les listes de haut niveau (collectifs Elite, Seniors ou Jeunes). Ces aides permettent de pallier les difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle. Elles sont versées sur décision des directeurs techniques nationaux (DTN) des fédérations concernées et virées par le **Comité National Olympique et Sportif Français** directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les cavaliers de moins de 25 ans peuvent bénéficier jusqu'au double de la prise en charge en aides personnalisées sur proposition de l'Entraîneur National Seniors après accord du D.T.N.

Les cavaliers fonctionnaires ou contractuels de l'Etat (Militaire, E.N.E., Haras Nationaux...) bénéficient de 50 % des aides personnalisées.

Les aides personnalisées sont soumises à des charges sociales, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) est égal ou supérieur à **8577 €** (barème 2009). Cette règle ne s'applique pas dans la mesure où vous produisez dès le 1^{er} euro versé (c'est à dire dès le début de l'année) des factures originales de frais liés à la pratique du sport ou à l'entretien de votre cavalerie (factures de sellerie, maréchalerie, frais vétérinaires, nourriture chevaux, etc...).

Votre contact pour les aides personnalisées :

☎ Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : assist.dtn2@ffe.com

Attribution des Primes

Les Primes fédérales

Les primes FFE aux médaillés des Championnats d'Europe 2009

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Equipe (par cavalier)	Individuel	Equipe (par cavalier)	Individuel	Equipe (par cavalier)
Championnats d'Europe 2009	15 000 €	7500 €	11 250 €	5700 €	7500 €	3800 €

Les primes FFE aux cavaliers dans les concours internationaux

Compétitions	Résultat	Montant
CDIO 3* et concours supérieurs Epreuve du Grand-Prix	71% et +	2000 €
	Entre 68% et 71%	1000 €

Les Primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Les Primes à la Réussite

Ces primes constituent une aide directe aux propriétaires des chevaux nés en France. Le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Fédération Française répartissent les primes à la réussite entre les propriétaires selon les résultats de leurs chevaux en compétitions internationales.

Les propriétaires bénéficient de ces primes pour :

- certains concours internationaux
- les événements majeurs tels que : Jeux Olympiques, championnats du Monde et championnats d'Europe.

Le barème est publié sur : www.ffecompét.com , Menu « OFFICIEL BO / textes officiels »

Barème Fédéral de prise en charge

TRANSPORT DES CAVALIERS-CHEVAUX

Prise en charge (sans justificatifs) depuis le domicile jusqu'au lieu du concours :

- Voiture/Camion/Semi-Remorque

Attention : fournir copie de la carte grise et une attestation d'assurance du véhicule à jour en début d'année

Nombre de cavaliers	Barème de remboursement (sans justificatifs)
Véhicule Léger (- de 3.5 t)	0,35 € / km
Camion (+ de 3.5 t)	0,75 € / km
Semi-Remorque	1.15 € / km

- Train

Tarif S.N.C.F. 2^{ème} classe.

- Avion et bateau (Classe Economique)

Prise en charge éventuelle après accord du D.T.N. sur demande effectuée auprès du secrétariat.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

A l'étranger

- Forfait Restauration - Hébergement : **130 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger
- Forfait Restauration : **40 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger

En France

- Forfait Restauration - Hébergement : **92 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage
- Forfait Restauration : **32 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage

Programme de la saison 2009

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Type d'actions	Prise en charge
Stage de Haut Niveau sur proposition de l'entraîneur national de Dressage	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 3 chevaux maximum Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait aides personnalisées de 150 €/jour avec un plafond de 750 € par stage
Stage de préparation aux Championnats d'Europe	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe des chevaux de l'équipe pendant le transport et le stage ✧ Frais de transport du lieu de stationnement habituel au site du stage Prise en charge des cavaliers ✧ Hôtel réservé et payé par la FFE ✧ Forfait restauration ✧ Forfait aides personnalisées de 1500 € Prise en charge des grooms (1 par cavalier) ✧ Forfait restauration
Stage entraîneur privé après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le cavalier justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par l'Entraîneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
---	--

- Aides fédérales
- Aides d'Etat

Compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Compétitions	Couples ayant obtenu précédemment + de 67 % ⁽¹⁾	Autres
Championnats d'Europe <i>Windsor (GBR)</i> <i>25/30 août</i>	Prise en charge des chevaux <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral du lieu du stage à Windsor et retour domicile ✧ Frais de boxe pendant le transport et la compétition ✧ Engagements ✧ Formalités sanitaires Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral du lieu du stage à Windsor et retour au domicile ✧ Hébergement réservé et payé par la FFE ✧ Forfait restauration ✧ Forfait aides personnalisées de 1500 € Prise en charge des grooms <ul style="list-style-type: none"> ○ Hébergement réservé et payé par la FFE ○ Forfait restauration 	
Finale Coupe du Monde <i>Las Vegas (USA) 15/19 avril</i>	Prise en charge des chevaux <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Formalités sanitaires et douanières ✧ Frais de boxe pendant le transport Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Forfait aides personnalisées de 1250 € 	
CDIO de Saumur Grand Tour <i>01/03 mai et 17/20 septembre</i>	Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> ✧ Forfait aides personnalisées de 600 € 	Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> ✧ Forfait aides personnalisées de 150 €/jour (plafond de 400 €)
Concours à l'étranger : sont pris en charge les concours acceptés préalablement par la DTN sur proposition de l'entraîneur national L'éventuelle prise en charge des cavaliers débute la veille de la visite vétérinaire et se termine le soir de la dernière épreuve concourue	Prise en charge des chevaux⁽²⁾ <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème en vigueur Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Forfait aides personnalisées de 150 €/ jour de compétition plafonné à 750€ 	Prise en charge des cavaliers a) le barème de prise en charge est soumis à résultat pour le concours concerné : <ul style="list-style-type: none"> ✧ Soit obtenir un % moyen égal ou supérieur à 65 % dans le Grand Prix ✧ Soit obtenir une victoire dans l'une des reprises du Petit Tour avec un cheval âgé de 9 ans maximum Dans ces deux cas : <ul style="list-style-type: none"> ✧ Forfait aides personnalisées de 150 €/ jour de compétition plafonné à 750€ b) sur proposition de l'entraîneur national en fonction d'objectifs sportifs précis, avec prise en charge adaptée au type de concours

(1) Cavalier(e) figurant sur la liste nationale des Sportifs de Haut Niveau pour l'année 2009 et ayant obtenu précédemment + de 67 % dans le GP ou + de 68% dans le GPS d'un CDI3* et plus /CDI-W/CDIO dans les douze derniers mois en cours.

(2) Il appartient, dans tous les cas, au cavalier de faire établir et définir les documents nécessaires au transport des chevaux (contact nécessaire auprès de la DDSV du lieu de résidence). Des délais sont à prévoir.

■ Aides fédérales

■ Aides d'Etat

Catégorie Juniors et Jeunes Cavaliers
Stages sur convocation du DTN et compétitions sur sélection du DTN
donnant droit à des aides

Type d'action	Prise en charge
Stages de début de saison	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 2 chevaux maximum
Stage de préparation aux Championnats d'Europe	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait restauration-hébergement
Championnats d'Europe <i>Ermelo (NED)</i> <i>04/09 août 2009</i>	Prise en charge des chevaux ✧ Transport pris en charge à 0,35 €/km du stage à Ermelo ✧ Engagements Prise en charge des cavaliers ✧ Transport pris en charge à 0,35 €/km ✧ Forfait restauration-hébergement

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
--	--

- Aides fédérales
- Aides d'Etat



Saison Sportive 2009



Endurance



Jean-Luc RIOU

Direction Technique Nationale

Sommaire

Coordonnées utilespage 3

Renseignements utiles

- ❖ Le passeport F.E.I.page 4
- ❖ La licence internationalepage 4
- ❖ Certificat sanitaire.....page 4

Liste des Athlètes de Haut Niveau 2009page 5

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau 2010.....page 6

Attribution des aides

- ❖ Les aides fédérales.....page 7
- ❖ Les aides d'Etat.....page 7

Attribution des Primes

- ❖ Les primes fédérales.....page 8
- ❖ Les primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.....page 8

Barème fédéral de prise en charge

- ❖ Transport des cavaliers-chevaux.....page 9
- ❖ Hébergement Restauration.....page 9

Programme de la saison 2009

- ❖ Stages donnant droit à des aidespage 10
- ❖ Compétitions donnant droit à des aidespage 11

Coordonnées utiles

**Fédération Française d'Équitation
Service Haut Niveau**

81, avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Tél. Standard : 01.58.17.58.17.

Directeur Technique National

Pascal DUBOIS
Tél. : 01.58.17.58.04
E-mail : pascal.dubois@ffe.com

Directeur Technique National Adjoint

Alain SOUCASSE
Tél. : 01 58 17 58 79
Fax : 01 58 17 58 60
E-mail : alain.soucasse@wanadoo.fr

Entraîneur National d'Endurance

Jean-Louis LECLERC
Tél. : 06.72.96.46.12.
E-mail : jeanlouis.leclerc2@wanadoo.fr

FFE Haut Niveau - Endurance

Tél. : 01.58.17.58.65.
Fax : 01.58.17.58.53.
E-mail : endurance.inter@ffe.com

Renseignements utiles

1) Le Passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI (obligatoire sauf CEI*/ en France).**

Tél. : **01.58.17.58.14**
Fax : **01.58.17.58.53**
E-mail : passeports@ffe.com

2) La Licence Internationale

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue par l'intermédiaire de FFE COMPET www.ffecompet.com.

Tél. : **01 44 65 28 80**
Fax : **01 44 65 28 92**
E-mail : clients.ffecompet@ffe.com

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire. Les vaccinations (en plus de la Grippe Equine) doivent être mises à jour en fonction du pays concerné. Pour connaître les modalités propres à chaque pays, vous devez vous mettre en relation avec la DDSV de votre Département.

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2009

SENIORS

ATGER Virginie
BENOIT Philippe
DENAYER GAD Virginie
DIETSCH Pascale
FRANCES Jean Philippe

JEUNES

AIELLO Jean Daniel
GONÇALVES Laetitia
LAFURE Julien
LEGROS Solenne
MARIN Lucie
PULICANI Andréa
RIOU Lisa

ESPOIRS

BALLARIN Nicolas	MOUROU Justin
BRESSON Charlotte	PAYEN Morgane
COSQUER Frédéric	PERRAUD BONIN Horace
DELPECH Sylvain	RAFFA Eva
GARCIN Aurélie	SANCHEZ Lison
GRUN Marie	SIMON Elisa
LISSARRAGUE Nina	SUGIER Laura
LORENZI Amandine	VERBRUGGE Anne-Charlotte
MANOHA Clémentine	WILLOT Raphael
MAZIERE Anaïs	

Condi ti ons d' accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoirs 2010

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Jeune <i>Classement</i>	Espoirs « - de 26 ans » Classement
Championnat d'Europe Seniors		Classé individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	Classé individuel	
Championnat du Monde Jeunes			1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	Participation
CEIO Seniors <i>Minimum :</i> <i>25 individuels</i> <i>3 nations représentées</i>		1 ^{er} en individuel		
CEIO YJ <i>Minimum :</i> <i>25 individuels</i> <i>3 nations représentées</i>			<i>2 classements minimum :</i> <i>1^{er} à 3^{ème} en individuel</i>	<i>Classé en Individuel</i>
CEI3 en France				<i>3 classements minimum :</i> <i>1^{er} à 5^{ème} en individuel</i>

Les performances indiquées sont des performances minimum mais n'impliquent pas l'accès automatique sur les liste Seniors ou Jeunes. L'Entraîneur National propose en fin d'année à la Direction Technique Nationale d'y intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Des cavaliers peuvent être inscrits sur la liste Espoirs, sur proposition de l'Entraîneur National, avec accord du DTN.

Durée d'inscription :

Elite : 01/11/2009 au 31/10/2011

Seniors et Jeunes : 01/11/2009 au 31/10/2010

Espoirs : 01/11/2009 au 31/10/2010

Attribution des Aides

Les Aides fédérales

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation versées aux sportifs pour les aider dans leur parcours sportif.

La prise en charge s'applique aux cavaliers sélectionnés par l'Entraîneur National dans les concours et stages listés pages 10 et 11 du présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Pour être indemnisés, les grooms bénéficiant d'une prise en charge doivent être titulaires de leur licence FFE 2009.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire pré-établie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Votre contact pour les aides fédérales : **Le secrétariat de l'entraîneur national**
☎ Tél. : 01.58.17.58.65 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : endurance.inter@ffe.com

Les Aides d'Etat

Les Aides Personnalisées :

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux cavaliers inscrits sur les listes de haut niveau (collectifs Elite, Seniors ou Jeunes). Ces aides permettent de pallier les difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle. Elles sont versées sur décision des directeurs techniques nationaux (DTN) des fédérations concernées et virées par le **Comité National Olympique et Sportif Français** directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les cavaliers de moins de 25 ans peuvent bénéficier jusqu'au double de la prise en charge en aides personnalisées sur proposition de l'Entraîneur National Seniors après accord du D.T.N.

Les cavaliers fonctionnaires ou contractuels de l'Etat (Militaire, E.N.E., Haras Nationaux...) bénéficient de 50 % des aides personnalisées.

Les aides personnalisées sont soumises à des charges sociales, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) est égal ou supérieur à **8577 €** (barème 2009). Cette règle ne s'applique pas dans la mesure où vous produisez dès le 1^{er} euro versé (c'est à dire dès le début de l'année) des factures originales de frais liés à la pratique du sport ou à l'entretien de votre cavalerie (factures de sellerie, maréchalerie, frais vétérinaires, nourriture chevaux, etc...).

Votre contact pour les aides personnalisées :
☎ Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : assist.dtn2@ffe.com

Attribution des Primes

Les Primes fédérales

Les primes FFE aux médaillés des Championnats du Monde et d'Europe 2009

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Equipe (par cavalier)	Individuel	Equipe (par cavalier)	Individuel	Equipe (par cavalier)
Championnat d'Europe Seniors	7500 €	3800 €	5700 €	2900 €	3800 €	1900 €

Primes FFE aux cavaliers dans les concours internationaux

Compétitions	Résultat	Montant
Tous les CEI 3* (160 km sur une journée) organisés en France avec un minimum de 32 partants (dont 5 étrangers) Arrivée à moins de 15mn du 1^{er} (Cheval appartenant à un propriétaire français)	1er	1000€
	2eme	750€
	3eme	500€
	4eme à 8eme	250€

Les Primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Les Primes à la Réussite

Ces primes constituent une aide directe aux propriétaires des chevaux nés en France. Le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Fédération Française répartissent les primes à la réussite entre les propriétaires selon les résultats de leurs chevaux en compétitions internationales.

Les propriétaires bénéficient de ces primes pour :

- certains concours internationaux
- les événements majeurs tels que : Jeux Olympiques, championnats du Monde et championnats d'Europe.

Le barème est publié sur : www.ffecompét.com , Menu « OFFICIEL BO / textes officiels »

Barème Fédéral de prise en charge

TRANSPORT DES CAVALIERS-CHEVAUX

Prise en charge (sans justificatifs) depuis le domicile jusqu'au lieu du concours :

- Voiture/Camion/Semi-Remorque

Attention : fournir copie de la carte grise et une attestation d'assurance du véhicule à jour en début d'année

Type de véhicule	Barème de remboursement (sans justificatifs)
Véhicule Léger (- de 3.5 t)	0,35 € / km
Camion (+ de 3.5 t)	0,75 € / km
Semi-Remorque	1.15 € / km

- Train

Tarif S.N.C.F. 2^{ème} classe.

- Avion et bateau (Classe Economique)

Prise en charge éventuelle après accord du D.T.N. sur demande effectuée auprès du secrétariat.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

A l'étranger

- Forfait Restauration - Hébergement : **130 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger
- Forfait Restauration : **40 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger

En France

- Forfait Restauration - Hébergement : **92 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage
- Forfait Restauration : **32 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage

Programme de la saison 2009

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Type d'actions	Prise en charge
Stage de Haut Niveau sur proposition de l'Entraîneur National	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe Prise en charge des cavaliers ✧ Forfait aide personnalisée : 150 € par jour (plafond de 750 €/stage)
Stages de préparation au Championnat du monde Jeunes à Babolna (HUN)	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 2 chevaux maximum (sur avis de l'entraîneur) ✧ Transport au barème fédéral Prise en charge des cavaliers et des assistants ✧ Transport au barème fédéral ✧ Hébergement réservé et payé par la FFE ✧ Forfait restauration ✧ 1 assistant par cavalier pris en charge <u>sur avis de l'entraîneur</u> ✧ Forfait aides personnalisées pour les cavaliers : 150 € par jour (plafond de 750 €/stage)
Stages de préparation au Championnat d'Europe Seniors à Assisi (ITA)	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 2 chevaux maximum (sur avis de l'entraîneur) ✧ Transport au barème fédéral Prise en charge des cavaliers et des assistants ✧ Transport au barème fédéral ✧ Hébergement réservé et payé par la FFE ✧ Forfait restauration ✧ Forfait aides personnalisées pour les cavaliers : 150 € par jour (plafond de 750 €/stage)
Stage entraîneur privé après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le cavalier justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par l'Entraîneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.
Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.

Compétitions sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Concours	Prise en charge
<p>Championnat du Monde Jeunes Babolna (HUN) Du 05 au 06 septembre 09</p>	<p>Prise en charge des chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport du lieu du stage et retour domicile ✧ Formalités sanitaires et douanières ✧ Frais de boxe pendant le transport et la compétition ✧ Engagements <p>Prise en charge des cavaliers et des assistants (2 assistants par cavalier)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Hébergement réservé et payé par la FFE ✧ Forfait aides personnalisées : 1 000 €
<p>Championnat d'Europe Seniors Assisi (ITA) Du 25 au 26 septembre 09</p>	<p>Prise en charge des chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport du lieu du stage au lieu de compétition ✧ Formalités sanitaires et douanières ✧ Frais de boxe pendant le transport ✧ Engagements <p>Prise en charge des cavaliers et des assistants (2 assistants par cavalier)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport au barème fédéral ✧ Hébergement réservé et payé par la FFE ✧ Forfait restauration (cavalier et assistant) modulable en fonction des facilités offertes par le CO ✧ Forfait aides personnalisées pour les cavaliers : 1 500€
<p>Compétitions Internationales Sur avis de l'entraîneur et accord du DTN</p>	<p>Prise en charge des chevaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Transport selon barème fédéral <p>Prise en charge des cavaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Forfait restauration-hébergement ✧ Forfait aides personnalisées : 150 € par jour

■ Aides fédérales

■ Aides d'Etat



Saison Sportive 2009



Attelage



FFE/PSV

Direction Technique Nationale

Sommaire

Coordonnées utiles.....page 3

Renseignements utiles

- ❖ Le passeport F.E.I.page 4
- ❖ La licence internationale.....page 4
- ❖ Certificat sanitaire.....page 4

Liste des Athlètes de Haut Niveau 2009.....page 5

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau 2010.....page 6

Attribution des aides

- ❖ Les aides fédérales.....page 7
- ❖ Les aides d'Etat.....page 7

Attribution des Primes

- ❖ Les primes fédérales.....page 8
- ❖ Les primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.....page 8

Barème fédéral de prise en charge

- ❖ Transport des meneurs-chevaux.....page 9
- ❖ Hébergement Restauration.....page 9

Programme de la saison 2009

- ❖ Stages donnant droit à des aides – Attelage à 4page 10
- ❖ Stages donnant droit à des aides – Attelage à 2 chevauxpage 11
- ❖ Stages donnant droit à des aides – Attelage à 1 chevalpage 12
- ❖ Compétitions donnant droit à des aides
Attelage à 4 et 2 chevaux.....page 13
- ❖ Compétitions donnant droit à des aides - Attelage à 1 chevalpage 13

Coordonnées utiles

Fédération Française d'Equitation

81, avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Tél. Standard : 01.58.17.58.17

Directeur Technique National

Pascal DUBOIS
Tél. : 01-58-17-58-04
E-mail : pascal.dubois@ffe.com

Directeur Technique National Adjoint

Alain SOUCASSE
Tél. : 01 58 17 58 79
Fax : 01 58 17 58 60
E-mail : alain.soucasse@wanadoo.fr

Entraîneur National d'Attelage

Jacques TAMALET
Tél. : 06.81.42.17.66
E-mail : jacques.tamalet@wanadoo.fr

FFE Haut Niveau - Attelage

Tél. : 01.58.17.58.49
Fax : 01.58.17.58.53
E-mail : attelage@ffe.com

Pôle France Attelage Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte Beuvron
Tel : 02.54.94.46.58
Fax : 02.54.94.46.50
E-mail : pfa@ffe.com

Renseignements utiles

1) Le Passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI (obligatoire sauf CAI B en France)

Tél. : **01.58.17.58.14**
Fax : **01.58.17.58.53**
E-mail : passeports@ffe.com

2) La Licence Internationale

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des meneurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue par l'intermédiaire de FFE COMPET www.ffecompet.com.

Tél. : **01 44 65 28 80**
Fax : **01 44 65 28 92**
E-mail : clients.ffecompet@ffe.com

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire. Les vaccinations (en plus de la Grippe Equine) doivent être mises à jour en fonction du pays concerné. Pour connaître les modalités propres à chaque pays, vous devez vous mettre en relation avec la DDSV de votre Département.

Listes des Sportifs de Haut Niveau et Espoirs 2009

Seniors

Benjamin AILLAUD
Frédéric BOUSQUET
Anne Violaine BRISOU
Eve CADI VERNA
Stéphane CHOUZENOUX
Thibault COUDRY
François DUTILLOY
Fabrice MARTIN
Michael SELLIER

Jeunes

Louis BASTY
Yannick CHEREL
Gérard DUPONT
Anthony HORDE
Stéphane MEYSON
Jean-Michel OLIVE
Jean Etienne TRIADOU

Espoirs

Chevaux

Patrice BAGILET
Jean-Pierre BARRE
Thierry BECK
Thierry CASIER
Axel DECOURTYE
Daniel DEFEZ
Philippe GUEGUEN
Françoise HALGAND DUBOS
Pierre JUNG
Edouard MORICHON
Lucie PITOIS
Etienne SAMAIN
Dominique SAINRAMES
Renaud VINCK

Poneys

Gilles ARRIAT
Cyril BAECKELANDT
Fanny BELLARD
Jean-Charles DAVOUST
Christophe GUION
Laurent JELOWICKI
Maxime MARICOURT
Gilles MOUSSU
Caroline PAIN
Karine POENTIS
Marie-Ange RISCH
Olivier THIRIEZ
Jean-Marie VILLANUEVA

Condi ti ons d' accès au statut de Sporti f de Haut Ni veau 2010

Compétition de référence	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Jeune <i>Classement</i>	Collectif Espoir <i>Classement</i>
Championnat du Monde à 2 chevaux	<i>Si minimum de 25 nations participantes :</i> 1 ^{er} à 10 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe	11 ^{ème} à 15 ^{ème} en individuel 6 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	Participation
	<i>Si moins de 25 nations participantes :</i> 1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} à 12 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} au 5 ^{ème} par équipe	Participation
CAIO 4 chevaux	1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	6 ^{ème} à 10 ^{ème} en individuel si classé dans le 1 ^{er} quart des partants	Participation
CAI 1. 2 et 4 chevaux	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	4 ^{ème} à 6 ^{ème} en individuel si classé dans le 1 ^{er} quart des partants	Participation (Terminer dans la 1 ^{ère} moitié des partants si moins de 4 Nations)

L'inscription sur les listes Seniors et Jeunes ne concerne que les Attelages à 1, 2, 4 chevaux.

L'inscription sur les listes Espoirs concerne les Attelages à 1, 2, 4 chevaux et 1, 2, 4 Poneys.

Les performances indiquées sont des performances minimum mais n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste Seniors ou Jeunes. L'Entraîneur National propose en fin d'année à la Direction Technique Nationale d'y intégrer les meneurs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau. En cas de quota, les sportifs ayant le moins de performances seront rétrogradés.

Des meneurs peuvent être inscrits sur la liste Espoirs, sur proposition de l'Entraîneur National, avec accord du D.T.N.

Durée :

Seniors et Jeunes : 01/11/2009 au 31/10/2010

Espoirs : 01/11/2009 au 31/10/2010

Attribution des Aides

Les Aides fédérales

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation versées aux sportifs pour les aider dans leur parcours sportif.

La prise en charge s'applique aux meneurs sélectionnés par l'Entraîneur National dans les concours et stages listés pages 10 et 13 du présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Pour être indemnisés, les grooms bénéficiant d'une prise en charge doivent être titulaires de leur licence FFE 2009.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire pré-établie sur la base du barème fédéral parviendra au meneur et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Votre contact pour les aides fédérales : le secrétariat de l'entraîneur national

☎ Tél. : 01.58.17.58.49- Fax : 01.58.17.58.53- ✉ E-mail : attelage@ffe.com

Les Aides d'Etat

Les Aides Personnalisées :

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux cavaliers/meneurs inscrits sur les listes de haut niveau (collectifs Elite, Seniors ou Jeunes). Ces aides permettent de pallier les difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle. Elles sont versées sur décision des directeurs techniques nationaux (DTN) des fédérations concernées et virées par le Comité National Olympique et Sportif Français directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les cavaliers/meneurs de moins de 25 ans peuvent bénéficier jusqu'au double de la prise en charge en aides personnalisées sur proposition de l'Entraîneur National Seniors après accord du D.T.N.

Les cavaliers/meneurs fonctionnaires ou contractuels de l'Etat (Militaire, E.N.E., Haras Nationaux...) bénéficient de 50 % des aides personnalisées.

Les aides personnalisées sont soumises à des charges sociales, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) est égal ou supérieur à **8577 €** (barème 2009). Cette règle ne s'applique pas dans la mesure où vous produisez dès le 1^{er} euro versé (c'est à dire dès le début de l'année) des factures originales de frais liés à la pratique du sport ou à l'entretien de votre cavalerie (factures de sellerie, maréchalerie, frais vétérinaires, nourriture chevaux, etc...).

Votre contact pour les aides personnalisées :

☎ Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : assist.dtn2@ffe.com

Attribution des Primes

Les Primes fédérales

Les primes FFE aux médaillés des Championnats du Monde 2009

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Equipe (par meneur)	Individuel	Equipe (par meneur)	Individuel	Equipe (par meneur)
Attelage à 2 chevaux	7500 €	3800 €	5700 €	2900 €	3800 €	1900 €

Primes FFE aux meneurs dans les concours internationaux

Compétitions	Résultat	Montant
Attelage à 4 chevaux CAI A (au moins 15 partants) Classement Individuel	1er	1000 €
	2eme	750€
	3eme	500€
	4eme à 8eme	250€
Attelage à 1 ou 2 chevaux CAI A (au moins 20 partants) Classement Individuel	1er	500€
	2eme	300€
	3eme	250€
	4eme à 8eme	150€

Les Primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Les Primes à la Réussite

Ces primes constituent une aide directe aux propriétaires des chevaux nés en France. Le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Fédération Française répartissent les primes à la réussite entre les propriétaires selon les résultats de leurs chevaux en compétitions internationales.

Les propriétaires bénéficient de ces primes pour :

- certains concours internationaux
- les événements majeurs tels que : Jeux Olympiques, championnats du Monde et championnats d'Europe. Le barème est publié sur : www.ffecompét.com , Menu « OFFICIEL BO / textes officiels ».

Barème Fédéral de prise en charge

TRANSPORT DES CAVALIERS-CHEVAUX

Prise en charge (sans justificatifs) depuis le domicile jusqu'au lieu du concours :

- Voiture/Camion/Semi-Remorque

Attention : fournir copie de la carte grise et une attestation d'assurance du véhicule à jour en début d'année

Type de véhicule	Barème de remboursement (sans justificatifs)
Véhicule Léger (- de 3.5 t)	0,35 € / km
Camion (+ de 3.5 t)	0,75 € / km
Semi-Remorque ou camion + remorque	1.15 € / km

- Train

Tarif S.N.C.F. 2^{ème} classe.

- Avion et bateau (Classe Economique)

Prise en charge éventuelle après accord du D.T.N. sur demande effectuée auprès du secrétariat.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

A l'étranger

- Forfait Restauration - Hébergement : **130 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger
- Forfait Restauration : **40 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger

En France

- Forfait Restauration - Hébergement : **92 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage
- Forfait Restauration : **32 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage

Programme de la saison 2009

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Attelage à 4 chevaux

Type d'actions	Prise en charge
Stages de Haut Niveau sur proposition de l'Entraîneur National	Prise en charge des chevaux : ✧ Frais de boxe : 5 chevaux maximum Prise en charge des meneurs : ✧ Forfait aides personnalisées de 200 €/jour plafonné à 1000 €/stage
Stages de perfectionnement Pôle France Attelage Sur demande en fonction des disponibilités	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 5 chevaux maximum après accord de l'Entraîneur National
Stage entraîneur privé après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le meneur justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par l'Entraîneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le meneur doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le meneur devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
--	--

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides (suite)

Attelage à 2 chevaux

	Prise en charge
Stages de Haut Niveau sur proposition de l'Entraîneur National	Prise en charge des chevaux : ✧ Frais de boxe : 3 chevaux maximum Prise en charge des meneurs : ✧ Forfait aides personnalisées de 150 €/jour plafonné à 750 € par stage
Stages de perfectionnement Pôle France Attelage Sur demande en fonction des disponibilités	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : Réservés et payés pour 3 chevaux maximum après accord de l'Entraîneur National
Stage de préparation aux Championnats du Monde à 2 chevaux	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 3 chevaux maximum ✧ Frais de transport au barème en vigueur du domicile au lieu de stage Prise en charge des meneurs ✧ Hébergement réservé et payée par la FFE ✧ Restauration réservée et payée par la FFE ✧ Forfait aides personnalisées de 1000 € ✧ Equipier (maximum 1) : Restauration réservée et payée
Stage entraîneur privé après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le meneur justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par l'Entraîneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le meneur doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le meneur devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
---	--

■ Aides fédérales

■ Aides d'Etat

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides (suite)

Attelage à 1 cheval

Type d'actions	Seniors/Jeunes	Espoirs
Stages de Haut Niveau sur proposition de l'Entraîneur National	Prise en charge des chevaux : ✧ Frais de boxe : 2 chevaux maximum Prise en charge des meneurs : ✧ Forfait aides personnalisées de 100 €/jour plafonné à 500€/stage	
Stages de perfectionnement Pôle France Attelage Sur demande en fonction des disponibilités	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 2 chevaux maximum après accord de l'Entraîneur National	
Stage entraîneur privé après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le meneur justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par l'Entraîneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.	

Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge Le meneur doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le meneur devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours. Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes : - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
--	--

■ Aides fédérales

■ Aides d'Etat

Programme de la saison 2009

Compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Dans les CAI, la prise en charge sera effective pour les meneurs ayant terminé dans les prix du classement final.

Attelage à 4 chevaux

Type d'actions	Prise en charge
CAI à l'étranger Sur demande de l'EN et soumis à accord du DTN	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de transport au barème en vigueur Prise en charge des meneurs ✧ Forfait restauration-hébergement Forfait aides personnalisées de 500 €

Attelage à 2 chevaux

Type d'actions	Prise en charge
Championnats du Monde à 2 chevaux Kecskemet (HUN) <i>18-23 août</i>	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de transport du lieu du stage au concours et retour domicile ✧ Frais de boxe pendant les transports et la compétition ✧ Frais d'engagements ✧ Formalités sanitaires Prise en charge des meneurs ✧ Transport du lieu du stage au concours et retour au domicile ✧ Hébergement pendant le transport et la compétition (meneur + 1 coéquipier) ✧ Forfait restauration (meneur + 1 coéquipier) modulable en fonction des facilités offertes par le CO Forfait aides personnalisées de 1000 €
CAI à l'étranger Sur demande de l'EN et soumis à accord du DTN	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de transport au barème en vigueur Prise en charge des meneurs ✧ Forfait restauration-hébergement Forfait aides personnalisées de 400 €

Attelage à 1 cheval

Type d'actions	Prise en charge
CAI à l'étranger Sur demande de l'EN et soumis à accord du DTN	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de transport au barème en vigueur Prise en charge des meneurs ✧ Forfait restauration-hébergement Forfait aides personnalisées de 300 €



Saison Sportive 2009



Voltige



FFE/PSV

Direction Technique Nationale

Sommaire

Coordonnées utiles.....page 3

Renseignements utiles

- ❖ Le passeport F.E.I.page 4
- ❖ La licence internationale.....page 4
- ❖ Certificat sanitaire.....page 4

Liste des Athlètes de Haut Niveau 2009page 5

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau 2010.....page 6

Attribution des aides

- ❖ Les aides fédérales.....page 7
- ❖ Les aides d'Etat.....page 7

Attribution des Primes

- ❖ Les primes fédérales.....page 8
- ❖ Les primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.....page 9

Barème fédéral de prise en charge

- ❖ Transport des cavaliers-chevaux.....page 10
- ❖ Hébergement Restauration.....page 10

Programme de la saison 2009

- ❖ Stages et compétitions donnant droit à des aides.....page 11
- ❖ Entraînement.....page 12

Coordonnées utiles

Fédération Française d'Equitation

FFE HAUT NIVEAU
81, avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Tél. Standard : 01.58.17.58.17

Directeur Technique National

Pascal DUBOIS
Tél. : 01.58.17.58.04
E-mail : pascal.dubois@ffe.com

Directeur Technique National Adjoint

Alain SOUCASSE
Tél. : 01 58 17 58 79
Fax : 01 58 17 58 60
E-mail : alain.soucasse@wanadoo.fr

Entraîneur National de Voltige

Davy DELAIRE
Tél. : 06.73.19.90.74
E-mail : davy-delaire@orange.fr

FFE Haut Niveau - Voltige

Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53
E-mail : voltige.inter@ffe.com

Renseignements utiles

1) Le Passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI (obligatoire sauf CVI* en France)

Tél. : **01.58.17.58.14**
Fax : **01.58.17.58.53**
E-mail : passeports@ffe.com

2) La Licence Internationale

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des voltigeurs, des longeurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire.** Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue par l'intermédiaire de FFE COMPET www.ffecompet.com.

Tél. : **01 44 65 28 80**
Fax : **01 44 65 28 92**
E-mail : clients.ffecompet@ffe.com

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire. Les vaccinations (en plus de la Grippe Equine) doivent être mises à jour en fonction du pays concerné. Pour connaître les modalités propres à chaque pays, vous devez vous mettre en relation avec la DDSV de votre Département.

Liste des Sportifs de Haut Niveau et Espoirs 2009

SENIORS

AGNUS DANIELE
ANDREANI NICOLAS
BARRILLET JEREMY
BOUSIGNAC-DUMONT MAUD
HOMBECQ REMY
JOOSTEN DUPONT MARINA
MUSSET AGNUS-ANNE SOPHIE
NOUSSE YVAN

JEUNES

ATHIMON FRANCOIS
COTTIN CEDRIC
D'AURIOL SARAH
FERRARI JACQUES
HAENNEL VINCENT
HOLZBERGER FABRICE
LEMAURE MARION
MULLER ANNE-SOPHIE
TAILLEZ CLEMENT

ESPOIRS

BARBOT SALOME
BITZ NATHALIE
CHARBUILLET STEPHANIE
DE GRAKOVAC TIPHAINE
DOLT MARIE-LAURE
DUFLOT LAURIANE
DUPON LISA
EL KHATTABI SAMY
FRANCES VICTOR
FRISTCH CLEONE
GREINER MARIE
HAENNEL CHRISTELLE
HELMREICH ALIX
HELMREICH COLINE
HELMREICH PIERRE LOUIS
HOLZBERGER MARIE
JEANMAIRE ORIANE
KRAUSE ANNE MARIE
KRAUSE LEA CATHERINE

LACHAUX ANNE LISE
LAURENT ANAIS
NEST ZOE
NOUSSE ANNE
PEIRANI SALOME
PONCHAUX ALICE
PONCHAUX CLARA
RIBERA FAROUAULT DEBORAH
ROQUES-BOUVIER LOUISE
SCHILD MORGANNE
TAILLEZ CLAIRE
THEVENIAUD ARIANE
THIEBAUT CHARLES
VERDIER CHARLOTTE
VIALLE MATHILDE
VIEILLE LESAULE MORGANE
VOGEL ANGELIQUE
WEBER MAURINE

Condi ti ons d' accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoirs 2010

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Jeune <i>Classement</i>	Collectif Espoir (- 26 ans)
Championnat du Monde ou Jeux Equestres Mondiaux	<i>Si minimum de 25 nations participantes au Championnat du Monde :</i> 1 ^{er} en individuel 1 ^{er} par équipe <i>Si minimum de 25 nations participantes :</i> 1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} par équipe	<i>Si minimum de 25 nations participantes au Championnat du Monde :</i> 2 ^{ème} à 12 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 7 ^{ème} par équipe <i>Si minimum de 25 nations participantes :</i> 4 ^{ème} à 12 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 7 ^{ème} par équipe	13 ^{ème} à 20 ^{ème} en individuel 8 ^{ème} à 12 ^{ème} par équipe	Participation
Championnat d'Europe		1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 6 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} à 15 ^{ème} en individuel 8 ^{ème} à 10 ^{ème} par équipe	Participation
CVI2* + de 20 partants		1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	6 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe	Participation
CVI1* + de 20 partants		1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 6 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe	Participation

Nota bene : en équipe, seul le longeur intègre la liste des SHN, les voltigeurs rentrent sur le collectif Espoir. S'entendent par « « équipe » les équipes Seniors, sauf pour les Championnats d'Europe où les équipes Jeunes sont concernées.

Les performances indiquées sont des performances minimum mais n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste Seniors ou Jeunes. L'Entraîneur National propose en fin d'année à la Direction Technique Nationale d'y intégrer les voltigeurs / longeurs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau. Les voltigeurs inscrits officiellement dans les différents Pôles Espoirs labellisés de la filière sont de droit inscrits prioritairement sur la liste Espoirs.

Durée d'inscription :

Elite : 01/11/2009 au 31/10/2011

Seniors et Jeunes : 01/11/2009 au 31/10/2010

Espoirs : 01/11/2009 au 31/10/2010

Attribution des Aides

Les Aides fédérales

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation versées aux sportifs pour les aider dans leur parcours sportif.

La prise en charge s'applique aux cavaliers sélectionnés par l'Entraîneur National dans les concours et stages listés pages 11 et 12 du présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Pour être indemnisés, les grooms bénéficiant d'une prise en charge doivent être titulaires de leur licence FFE 2009.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire pré-établie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

*Votre contact pour les aides fédérales : **le secrétariat de l'entraîneur national***

☎ Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : voltige.inter@ffe.com

Les Aides d'Etat

Les Aides Personnalisées :

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux cavaliers inscrits sur les listes de haut niveau (collectifs Elite, Seniors ou Jeunes). Ces aides permettent de pallier les difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle. Elles sont versées sur décision des directeurs techniques nationaux (DTN) des fédérations concernées et virées par le **Comité National Olympique et Sportif Français** directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les cavaliers de moins de 25 ans peuvent bénéficier jusqu'au double de la prise en charge en aides personnalisées sur proposition de l'Entraîneur National Seniors après accord du D.T.N.

Les cavaliers fonctionnaires ou contractuels de l'Etat (Militaire, E.N.E., Haras Nationaux...) bénéficient de 50 % des aides personnalisées.

Les aides personnalisées sont soumises à des charges sociales, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) est égal ou supérieur à **8577 €** (barème 2009). Cette règle ne s'applique pas dans la mesure où vous produisez dès le 1^{er} euro versé (c'est à dire dès le début de l'année) des factures originales de frais liés à la pratique du sport ou à l'entretien de votre cavalerie (factures de sellerie, maréchalerie, frais vétérinaires, nourriture chevaux, etc...).

Votre contact pour les aides personnalisées :

☎ Tél. : 01.58.17.58.61 - Fax : 01.58.17.58.53 - ✉ E-mail : assist.dtn2@ffe.com

Attribution des Primes

Les Primes fédérales

Les primes FFE aux médaillés des Championnats d'Europe 2009

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel*	Equipe**	Individuel*	Equipe**	Individuel*	Equipe**
Championnats d'Europe	7500 €	3800 €	5700 €	2900 €	3800 €	1900 €

* cette somme est répartie de façon égale entre le voltigeur et le longeur.

** la somme est destinée au club, longeur inclus.

Primes FFE aux cavaliers dans les concours internationaux

Compétitions	Résultat	Montant
CVI** de Saumur	1er	1000€
	2eme	750€
	3eme	500€
	4eme à 8eme	250€
CVI** de Stadl et Ermelo	1er	1000€
	2eme	750€
	3eme	500€
CVI de Aachen	1er	1000€
	2eme	650€
	3eme	500€
Format MASTER	1er	1000€
	2eme	750€
	3eme	500€

Attribution des Primes

Les Primes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Les Primes à la Réussite

Ces primes constituent une aide directe aux propriétaires des chevaux nés en France. Le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Fédération Française répartissent les primes à la réussite entre les propriétaires selon les résultats de leurs chevaux en compétitions internationales.

Les propriétaires bénéficient de ces primes pour :

- certains concours internationaux
- les événements majeurs tels que : Jeux Olympiques, championnats du Monde et championnats d'Europe.

Le barème est publié sur : www.ffecompét.com , Menu « OFFICIEL BO / textes officiels »

Barème Fédéral de prise en charge

TRANSPORT DES CAVALIERS-CHEVAUX

Prise en charge (sans justificatifs) depuis le domicile jusqu'au lieu du concours :

- Voiture/Camion/Semi-Remorque

Attention : fournir copie de la carte grise et une attestation d'assurance du véhicule à jour en début d'année

Type de véhicule	Barème de remboursement (sans justificatifs)
Véhicule Léger (- de 3.5 t)	0,35 € / km
Camion (+ de 3.5 t)	0,75 € / km
Semi-Remorque	1.15 € / km

- Train

Tarif S.N.C.F. 2^{ème} classe.

- Avion et bateau (Classe Economique)

Pour les chevaux : prise en charge éventuelle après accord du D.T.N. sur demande effectuée auprès du secrétariat.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

A l'étranger

- Forfait Restauration - Hébergement : **130 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger
- Forfait Restauration : **40 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger

En France

- Forfait Restauration - Hébergement : **92 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage.
- Forfait Restauration : **32 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage

Programme de la saison 2009

Stages sur convocation du DTN et compétitions sur sélection du DTN donnant droit à des aides

Type d'actions	Elites Seniors	Jeunes	Espoirs
Stages de préparation aux compétitions	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe : 3 chevaux maximum par voltigeur (suivant les places disponibles, l'Entraîneur National peut accepter des chevaux supplémentaires qui ne seront pas pris en charge)		
	Prise en charge des longeurs et voltigeurs ✧ Forfait aides personnalisées : 300 € ✧ Forfait restauration-hébergement		
Championnats d'Europe FLYINGE (SWE) <i>29 juillet -02 août</i>	Prise en charge des chevaux ✧ Frais de boxe pendant le transport et la compétition ✧ Transport au barème fédéral ✧ Engagements		
	Prise en charge des longeurs et voltigeurs ✧ Transport au barème en vigueur ✧ Forfait aides personnalisées : 500€ ✧ Hébergement réservé et payé (sauf si pris en charge par le CO) ✧ Forfait restauration		Uniquement stage préparatoire au Championnat d'Europe : idem haut niveau (sauf aides perso.)
	Prise en charge des grooms ✧ Hébergement réservé et payé (sauf si pris en charge par le CO) ✧ Forfait restauration		
Compétitions internationales à l'étranger CVI2* de référence <i>Aachen</i>	Prise en charge des chevaux (selon barème fédéral) ✧ Transport au barème fédéral		
	Prise en charge des longeurs et voltigeurs (sur demande de l'EN) ✧ Forfait restauration-hébergement		
	Prise en charge ✧ Forfait aides personnalisées : 200 €	Prise en charge Forfait aides perso. : 100 €	
Autres CVI2* à l'étranger et sur sélection de l'Entraîneur National	Prise en charge ✧ Forfait aides personnalisées : 1000 €	Prise en charge ✧ Forfait aides perso. : 500 €	
Stage entraîneur privé après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge ✧ 300 € / stage (uniquement pour les SHN) dans la limite de 3 000 € / an. Le cavalier justifie son programme et les chevaux concernés. Validation par l'Entraîneur National. Le règlement se fera sur présentation de factures.		

<p>Aide à la formation universitaire SHN de moins de 26 ans (plafonné à 1500 euros/an) Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN</p>	<p>Prise en charge</p> <p>Le cavalier doit remettre avant le 28 février 2009 un certificat de scolarité original ainsi qu'une présentation écrite (1 page) de son double projet. De même, le cavalier devra justifier son programme sportif par le biais de participations à des concours.</p> <p>Le versement de l'aide sera échelonné selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mi-mars : après envoi et acceptation du dossier - Mi-juillet : Après envoi des résultats universitaires au secrétariat de l'Entraîneur National - Fin octobre : Au regard des résultats en concours.
---	--

- Aides fédérales
- Aides d'Etat

Entraînement

	Prise en charge	
Frais d'entraînement et de formation Sportifs permanents Pôle France	Aides personnalisées : 250 €/mois d'entraînement	
Frais d'entraînement et de formation Sportifs non permanents Pôle France et en préparation effective	Aides personnalisées : 75 €/mois d'entraînement	
Remboursement de trajets Domicile – Pôle France pour les sportifs non permanents Sur décision de l'Entraîneur National	Aides personnalisées Montant calculé sur la base du tarif SNCF 2 ^{ème} classe	
Remboursement de trajets Sportifs permanents Pôle France/domicile ou déplacements CREPS/entraînements sur chevaux	Elite/Seniors	Jeunes
	Aides personnalisées Montant calculé sur la base de 1 aller/retour par semaine (tarif SNCF 2 ^{ème} classe)	Aides personnalisées Montant calculé sur la base de 2 allers/retours par mois (tarif SNCF 2 ^{ème} classe)

- Aides d'Etat



Saison Sportive 2009



Reining



G.DUPONCHEL

Direction Technique Nationale

Sommaire

Coordonnées utiles.....page 3

Renseignements utiles.....page 4

- ❖ La licence internationale
- ❖ Le passeport F.E.I.
- ❖ Certificat sanitaire

Liste des cavaliers du Groupe France 2009.....page 5

Attribution des aides

- ❖ Les aides fédérales.....page 6

Attribution des primes

- ❖ Les primes fédérales.....page 7

Barème fédéral de prise en charge.....page 8

- ❖ Transport des cavaliers
- ❖ Transport des chevaux

Programme de la saison 2009

- ❖ Stages donnant droit à des aides.....page 9
- ❖ Compétitions donnant droit à des aides.....page 9

Coordonnées utiles

Fédération Française d'Equitation

Service Haut Niveau

81, avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Tél. Standard : 01.58.17.58.17.

Directeur Technique National

Pascal DUBOIS

Tél. : 01.58.17.58.04.

E-mail : pascal.dubois@ffe.com

Directeur Technique National Adjoint

Alain SOUCASSE

Tél. : 01 58 17 58 79

Fax : 01 58 17 58 60

E-mail : alain.soucasse@wanadoo.fr

Entraîneur National de Reining

Guy DUPONCHEL

Tél. : 02.35.05.10.06

Fax : 02.35.05.91.29

E-mail : ghd@guyduponchel.com

Vétérinaire du Team Reining

Patrick THIRIEZ

06 10 44 11 48

E.mail : p.thiriez@wanadoo.fr

Renseignements utiles

1) Le Passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI.

Tél. : 01.58.17.58.14
Fax : 01.58.17.58.53
E-mail : passeports@ffe.com

2) La Licence Internationale

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue par l'intermédiaire de FFE COMPET www.ffecompet.com.

Tél. : 01 44 65 28 80
Fax : 01 44 65 28 92
E-mail : clients.ffecompet@ffe.com

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire. Les vaccinations (en plus de la Grippe Equine) doivent être mises à jour en fonction du pays concerné. Pour connaître les modalités propres à chaque pays, vous devez vous mettre en relation avec la DDSV de votre Département.

Liste des cavaliers du Groupe France 2009

Jean Pierre ARROT

220 rue du polonais – 38290 CROLLES

Pierre BARRET

Moulin Ranch

Chemin du rocher de la Péagère - 13560 SENAS

Rudolph CARUSO

14 rue Saint Arbogast - 67250 SURBOURG

Laura DUPONCHEL

3789 Le Wuy – 76940 LA MAILLERAYE SUR SEINE

Yves FROMONT

630 Chemin du Gros Bost - 69480 MORANCE

Armelle GIRINON

3, rue Emile Reynaud – 43000 LE PUY EN VELAY

Gregory LEGRAND

6, rue du Moulin - 78930 VILLETTE

Sophie LINHART

1, rue de la source – 95420 LA CHAPELLE EN VEXIN

David ROUX

556, chemin de Sève – 84320 ENTRAIGUES

Siegfried WEBER

21, route du tertre – 78200 FLACOURT

Attribution des Aides

Les Aides fédérales

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation versées aux sportifs pour les aider dans leur parcours sportif.



La prise en charge s'applique aux cavaliers sélectionnés par l'Entraîneur National dans les concours et stages listés pages 10 et 12 du présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Pour être indemnisés, les grooms bénéficiant d'une prise en charge doivent être titulaires de leur licence FFE 2009.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire pré-établie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Votre contact pour les aides fédérales : le secrétariat de l'entraîneur national.

 Tél: 01.58.17.58.49 Fax : 01.58.17.58.53 -  E-mail : reining.inter@ffe.com

Attribution des Primes

Les Primes fédérales

Les primes FFE aux médaillés des Championnats d'Europe 2009

	Médaille d'Or	Médaille d'Argent	Médaille de Bronze
	Equipe (par cavalier)	Equipe (par cavalier)	Equipe (par cavalier)
Championnats d'Europe 2009	3800 €	2900 €	1900 €

Primes FFE aux cavaliers dans les concours internationaux

Compétitions	Résultat	Montant
2 CRI de référence choisis par l'Entraîneur National	1er	1000 €
	2eme	750 €
	3eme	500 €
	4eme à 8eme	250 €

Barème Fédéral de prise en charge

TRANSPORT DES CAVALIERS-CHEVAUX

Prise en charge (sans justificatifs) depuis le domicile jusqu'au lieu du concours :

- Voiture/Camion/Semi-Remorque

Attention : fournir copie de la carte grise et une attestation d'assurance du véhicule à jour en début d'année

Type de véhicule	Barème de remboursement (sans justificatifs)
Véhicule Léger (- de 3.5 t)	0,35 € / km
Camion (+ de 3.5 t)	0,75 € / km
Semi-Remorque	1.15 € / km

- Train

Tarif S.N.C.F. 2^{ème} classe.

- Avion et bateau (Classe Economique)

Prise en charge éventuelle après accord du D.T.N. sur demande effectuée auprès du secrétariat.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

A l'étranger

- Forfait Restauration - Hébergement : **130 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger
- Forfait Restauration : **40 €** (sans justificatifs) par journée de compétition internationale à l'étranger

En France

- Forfait Restauration - Hébergement : **92 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage
- Forfait Restauration : **32 €** (sans justificatifs) par journée de compétition/stage

Programme de la saison 2009

Stages sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Type d'actions	Prise en charge
Stages de Haut Niveau sur proposition de l'Entraîneur National	Prise en charge des chevaux <ul style="list-style-type: none"> • Transport au barème en vigueur Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> • Forfait restauration-hébergement
Stage de perfectionnement	Prise en charge des chevaux <ul style="list-style-type: none"> • Frais de boxe
Stage de préparation au Championnat d'Europe (Août 2009)	Prise en charge des chevaux <ul style="list-style-type: none"> • Frais de boxe : 2 chevaux maximum • Transport au barème en vigueur Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> • Forfait restauration-hébergement

Compétitions sur convocation du DTN donnant droit à des aides

Concours	Prise en charge
2 CRI de référence Après validation de l'Entraîneur National et accord du DTN	Prise en charge des chevaux <ul style="list-style-type: none"> • Transport au barème en vigueur Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> • Forfait restauration-hébergement
Championnats d'Europe	Prise en charge des chevaux <ul style="list-style-type: none"> • Transport (domicile – concours – domicile) • Engagements + boxes Prise en charge des cavaliers <ul style="list-style-type: none"> • Forfait restauration-hébergement Prise en charge des grooms (1 par cavalier) <ul style="list-style-type: none"> • Forfait restauration-hébergement